



Compte-rendu Rencontre avec Mr Le Maire
Samedi 7 décembre 2019 / 9h30-11h20

Personnes présentes :

- Mr Rudy ELEGEST, Maire de Mons-en-Baroeul
- Mme Christine LEDÉ, Adjointe au Maire déléguée à la Vie scolaire et périscolaire, réussite éducative
- Mme Audrey HERFEUIL, Directrice du Pôle Petite Enfance et Vie Scolaire
- Mr Jérémy TREU, Chef de projet politique de la Ville
- Mme Najet BEN NEJMA, Présidente de l'APE
- Mme Fatiha OUYOUB, Vice-Présidente de l'APE
- Mme Cynthia GAUTHEROT, Secrétaire de l'APE

Remerciements

Les membres de l'APE remercient Mr Le Maire de les recevoir. Mr Le Maire montre un grand intérêt pour l'association de parents d'élèves et ajoute qu'il intervient sur la partie bâtiments de l'école mais qu'il a besoin de l'APE pour mobiliser les parents et faire vivre l'école aux côtés des enseignants. Il ajoute que l'école Montaigne a toujours été retranchée par son implantation mais aussi par sa population. L'APE et la Municipalité souhaitent travailler conjointement.

Utilisation des écoles

L'APE demande l'autorisation d'utiliser les locaux de l'école en accord avec les directeurs des deux écoles. Mme Herfeuil n'y voit pas d'obstacles mais nous invite à en faire la demande via une convention d'utilisation des locaux (et cours d'école), en y mentionnant toutes les dates pour l'année (réunions de travail, auberges espagnoles, bureau octroyé...). Nous bloquerons l'ensemble des dates lors de notre Assemblée Générale du 14/12 pour en faire la demande.

Conférence sur « les écrans et les enfants »

Les membres de l'APE félicitent/remercient Mr Le Maire pour l'organisation de cette conférence très intéressante et demande la possibilité d'organiser ce type de conférence au sein des écoles au moins pour une partie des élèves et leurs parents. Ils demandent également quelles sont les possibilités financières pour y arriver ?

Réponse de l'équipe municipale :

- Déposer un dossier PIC (montant maximum possible 762€/projet) – Pas de nombre maximum de projets, néanmoins les projets déposés doivent tous être différents et non des événements « habituels » - Mr Treu rappelle le fait que les projets Pic doivent émaner des parents qui souhaitent sensibiliser d'autres parents, d'autres habitants... Nous étudierons cette possibilité avec les enseignants.
- Utiliser une partie de la coopérative versée aux écoles.

Attribution d'une subvention municipale (coopérative)

Pour l'année 2018-2019, deux subventions ont été versées par la Mairie :

- A l'école élémentaire : 1798,26€
- A l'école maternelle : 855,27€

Nous questionnons Mme Herfeuil sur les modalités/critères de versement de cette subvention et comment est répartie la subvention écoles-APE.

Aucunes règles prédéfinies mais un accord de répartition à passer avec les directeurs des deux écoles. Une lettre mentionnant ces éléments doit être déposée en Mairie **en Avril** = pour passage au Conseil Municipal **en Juin** = pour prise en compte **en Septembre**.

A titre informatif, la subvention municipale école-APE du Petit Prince est répartie 50% école / 50% APE.
Pour Ronsard : 80% école / 20% APE.

Inspection académique – Classe ULIS

Mr Le Maire a été contacté il y a un mois par l'Inspection académique avec comme directive le transfert d'une des deux classes ULIS de l'école Montaigne. En cas d'opposition, le transfert de cette classe a été envisagé sur Marcq-en-Baroeul. Mr Le Maire a préféré conserver cette classe sur Mons-en-Baroeul et donc à l'école La Paix, seule école disposant des locaux nécessaires. Actuellement en travaux, le projet de transfert de la classe ULIS est reporté à la rentrée septembre 2021.

Les membres de l'APE ayant rencontré Mr Bertrand LELEU du SNUDI FO (syndicat des enseignants) donne quelques informations complémentaires à Mr Le Maire sur les raisons évoquées par l'Education Nationale sur cette fermeture. Ils insistent sur l'importance de conserver cette classe au sein du groupe scolaire Montaigne pour le bien des enfants, de leurs parents et des enseignants ; du travail de qualité mené par l'équipe enseignante notamment via les classes passerelle et ces moments privilégiés d'inclusion, sur le parcours de vie des élèves ULIS mis à mal...

Nous informons Mr Le Maire que ce syndicat va prendre contact avec lui.

Et que nous souhaitons revenir vers lui le moment venu.

L'APE va questionner directement l'Inspection académique pour connaître les modalités de transfert et suppression des classes ULIS, nous serons en lien étroit avec Mr Le Maire. (Contact de l'Inspectrice : Mme LENNE).

Divers

- Mr Le Maire nous invite à lui adresser un courrier en cas de dysfonctionnement dans un premier temps, puis de revenir vers lui avec une pétition s'il ne nous recontacte pas. Il ajoute traiter toutes les demandes, individuelles comme collectives.
- Mr Le Maire relance les services techniques pour l'ajout d'une ligne de peinture permettant l'avancée des parents dans la cour élémentaire « sas » (suite au courrier). Nous le relançons également concernant le danger du virage à la sortie et entrée de l'école. Il nous confirme avoir prévenu la MEL qui intégrera cette demande dans le plan d'urbanisme (pas de réponse immédiate possible).

La rencontre se termine avec un échange informel avec Mme Herfeuil sur les contacts CAF et Département du Nord pour demandes de subventions, et Mr Treu pour le dossier PIC déposée pour la classe de découverte.